

VOL. 11.

MAI 1902

No. 5

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire.

Publiées au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)

Rév. L. E. DUCUAY, Ptre Gérant

Annales du Très-Saint Rosaire

PUBLICATION MENSUELLE—RÉDIGÉE EN COLLABORATION.

Directeur-Propriétaire et Gérant :

L. E. DUGUAY, Curé,
CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.—Montagne de la Quarantaine.

I Vie de la Sainte Vierge.

II Le cinquième Mystère du T.-S. Rosaire.

III Reliques Insignes.

IV Faveurs obtenues.

ABONNEMENT. — Payable à l'avance —

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTIMS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centims.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts ; ils auront en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à " M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire ", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DECLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

LEGENDE

“ Le désert où Notre-Seigneur se retira et jeûna quarante jours et quarante nuits, est une montagne affreuse située à l'Occident de Jéricho. La pente de cette montagne est souvent si rapide, qu'à peine s'y peut-on tenir, et l'ascension en est très difficile. Quand vous êtes arrivés presque au sommet, vous rencontrez un étroit sentier qui se dirige du côté du midi. Après avoir monté encore un peu, vous trouvez un escalier de trente marches, en pierre, taillé dans le roc vif, de 3 à 4 pieds de largeur. On monte cette escalier, et c'est alors qu'il faut gravir un rocher presque à pic, de 9 à 10 pieds d'élévation. On s'accroche pour cela aux pointes et aux fentes du rocher. Bientôt, à cinquante pas du sommet de cette même roche et après avoir escaladé, en grim pant, une nouvelle assise de pierres, on aperçoit une vaste grotte formée par la nature, puis, au fond de cette grotte une autre plus resserrée, mais d'une plus grande longueur.

Là, un sentier très-étroit et très-dangereux, tout bordé de précipices, conduit enfin le pieux pèlerin dans une dernière grotte où l'on tient pour certain que Notre-Seigneur a demeuré presque constamment, pendant son jeûne de quarante jours et quarante nuits. ”

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

CINQUIÈME NUMÉRO.—MAI 1902.

I

Vie de la Sainte Vierge.

Les communications du Très-Haut.—(Suite)

LE DÉCRET DE LA CRÉATION.—La vénérable religieuse passant ensuite au décret que Dieu fit de créer toutes choses, parle ainsi : “ J’eus la hardiesse de prier la majesté divine de satisfaire au désir que j’avais de savoir l’ordre qu’elle suivit dans la résolution qu’elle forma de créer toutes choses et ce que nous en devons croire. Je ne le demandais que pour apprendre le rang que la Mère de Dieu eut dans l’entendement divin ; et je rapporterai le mieux qu’il sera possible ce qu’elle daigna me répondre et me manifester et l’ordre que je découvris dans ces idées divines. Je le décomposerai en un instants, parce que nous ne saurions autrement proportionner la connaissance de cette science de Dieu à notre capacité ; cette science, nous l’appellerons ici science

de vision, dans laquelle se trouvent les idées ou les images des créatures que Dieu déterminait de créer, et qu'il possède dans son entendement, représentées de telle sorte qu'il les connaît infiniment mieux que nous ne les voyons et les connaissons présentement nous-mêmes... Arrivant plus loin au décret fixant la prédestination de la Mère du Verbe incarné, la vénérable Marie d'Agreda continue . . . " Je découvris ici que cette pure créature fut ordonnée avant qu'aucun décret portât la création d'aucune autre. Ainsi elle fut conçue dans l'entendement divin la première de toutes, comme le demandaient la dignité, l'excellence et les privilèges de l'humanité de son très-saint Fils, et aussitôt tous les flots du fleuve de la divinité et de ses attributs se répandirent en elle dans la mesure qu'offrait une simple créature et qu'exigeait la maternité divine.

J'avoue que quand je connus ces sublimes mystères et décrets, je fus, dans mon admiration, transportée hors de moi-même. En contemplant cette sainte et bienheureuse créature, informée d'avance dans l'entendement divin dès avant tous les siècles, je me sens éivrée de joie, et glorifie le Tout-Puissant de l'ineffable et mystérieux dessein qui lui fit créer une si pure, si grande et si divine créature, plus digne des louanges et de l'admiration de toutes les autres, qu'il n'est possible de le dire. Dans mon ravissement, je pourrais bien répé-

ter après saint Denis l'Aréopagite, que si la foi ne m'enseignait et si mes visions ne me convainquaient que c'est Dieu qui l'informe dans son idée, et que sa seule toute-puissance pouvait et peut former une telle image de sa divinité, je douterais que cette Vierge Mère ne fut elle-même une divinité.

Oh ! combien de larmes sortent de mes yeux, et quel douloureux étonnement éprouve mon âme, à la pensée que ce prodigieux chef-d'œuvre du Très-Haut ne soit pas connu, ni révélé à tous les mortels ! On en sait beaucoup, mais on en ignore bien davantage, parce que ce livre scellé n'a pas été ouvert. La vue de ce tabernacle de Dieu me confond, et son auteur me paraît plus admirable en sa formation que dans celle de toutes les autres créatures inférieures à cette Reine, bien que toutes publient hautement par leur multiplicité la gloire et la puissance de leur Créateur ; mais elle les domine toutes, et possède à elle seule plus de trésors que toutes les autres ensemble ; aussi la variété et l'inestimable valeur de ses richesses exaltent et glorifient-elles incomparablement plus son auteur...

Plus loin, lorsque le Tout-Puissant lui révèle qu'en la création de toutes choses il eut Notre-Seigneur et sa très-sainte Mère présents à sa pensée et qu'il destina le peuple élu et favori à figurer ces mystères, elle s'écrie en arrivant aux *figures* des prophètes : " Mais qui

pourra dignement exalter la bonté qui porta le Seigneur à tirer de son peuple la glorieuse troupe de ses saints Prophètes, auxquels la Sagesse éternelle a libéralement départi le don de prophétie ? Ce sont là les flambeaux qui ont commencé à nous montrer de fort loin le Soleil de justice qui devait éclairer l'Eglise et les rayons qui devaient réjaillir sur la Loi de grâce des œuvres de son divin auteur. Les deux grands prophètes Isaïe et Jérémie furent choisis pour nous prédire, avec autant de charme que d'énergie, les mystères de l'incarnation du Verbe, de sa naissance, de sa vie et de sa mort. Isaïe nous promet qu'une Vierge concevrait et enfanterait, et nous donnerait un fils qui se s'appellerait Emmanuel, et que pour nous naîtrait un petit Enfant qui porterait son empire sur ses épaules, annonçant avec tant de clarté tous les détails de la vie de Jésus-Christ, que sa prophétie ressemble à un Evangile. Jérémie proclama la nouvelle merveille que Dieu devait opérer dans une Vierge en lui faisant concevoir dans son sein un Fils, qui seul pouvait être le Christ, Dieu et homme parfait. Il annonça qu'il serait vendu ; il décrivit sa passion, ses opprobres et sa mort. Les réflexions qui me viennent sur ces prophètes me remplissent d'admiration. Isaïe demande que le Seigneur envoie de la pierre du désert à la montagne de la fille de Sion, l'Agneau qui doit dominer le monde, parce que cet Agneau, c'est-à-

dire, le Verbe incarné, était, quant à la divinité, dans le ciel, comme dans un désert où il n'y avait point encore d'hommes. Il parle d'une pierre, à cause de la situation, de la stabilité et de la paix éternelle de ce désert du ciel. La montagne où il demande que l'Agneau vienne est, au sens mystique, la sainte Eglise, et d'abord la bienheureuse Vierge, fille de la vision de paix, qui est Sion. Ce prophète l'interpose comme médiatrice pour engager le Père éternel à envoyer l'Agneau son Fils unique, parce qu'il n'y avait dans tout le reste du genre humain personne qui pût engager autant à hâter l'incarnation que le mérite de l'excellente Mère, qui devait avoir la gloire de revêtir cet Agneau de la toison de sa très-sainte humanité et c'est ce que contiennent cette touchante prière et cette prophétie d'Isaïe.

Ezéchiel vit aussi cette Mère Vierge en la figure ou métaphore de cette porte fermée qui ne devait être ouverte que pour le seul Dieu d'Israël et par laquelle aucun autre homme n'entrerait. Habacuc contempla Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la Croix, et prédit en termes sublimes les mystères de Rédemption et les effets admirables de la Passion et de la mort de notre Rédempteur. Joël fit la description de la terre des douze tribus, figure des douze Apôtres qui devaient être chefs de tous les enfants de l'Eglise. Il annonça aussi la descente du Saint-Esprit sur les serviteurs et les ser-

vantes du Très-Haut, après avoir marqué le temps de la venue de la vie de Jésus-Christ. Tous les autres prophètes l'ont montré de loin sous divers aspects, parce que le Très-Haut voulut que tout ce qui concernait la Rédemption du genre humain fut dit, prophétisé et figuré longtemps d'avance, et d'une manière si complète, que toutes ces œuvres admirables pussent attester l'amour plein de sollicitude que Dieu a pour les hommes, et avec lequel il n'a cessé d'enrichir son Eglise de ses dons. Il a ainsi ôté à notre tiédeur et à notre lâcheté toutes sortes d'excuses, puisque, devant les seules ombres et figures, les Patriarches et les Prophètes, tout enflammés de l'amour divin, ont offert au Seigneur des cantiques de louange et de gloire ; tandis que nous qui jouissons de la réalité et du plein jour de la grâce, nous tombons dans un oubli criminel de tant de bienfaits, et nous abandonnons la lumière pour chercher les ténèbres.

II

Le cinquième Mystère du T. S. Rosaire

LE RECOUVREMENT DE JÉSUS AU TEMPLE.

LA MOSQUÉE D'OMAR.

La matière des Mosaïques.—Ces mosaïques et celles des bas-côtés forment un ensemble unique et d'un grand intérêt, au point de vue de

l'histoire de l'art, car, elles embrassent une période de temps dont les monuments sont rarement parvenus jusqu'à nous. Quoiqu'exécutées à trois siècles d'intervalle, elles sont faites par la même procédé : la matière employée est le verre coloré, divisé en petits cubes d'un centimètre à peu près de côté. Chaque ton possède trois teintes servant à modeler les formes et à obtenir l'ombre et la lumière : les fonds sont uniformément dorés : des rehauts d'or appellent la lumière de place en place, sur des arêtes de feuilles, sur des points saillants. Quelque fois le point lumineux d'une surface arrondie est simulé à l'aide d'un morceau de nacre : cette matière est surtout employée dans les mosaïques du tambour. C'est à l'aide de ses tons opalins que sont rendus les grains de raisin, les pétales des fleurs, les ornements blancs qui décorent la panse des vases : leur effet n'est pas toujours heureux. Sous un certain jour, elles sont trop brillantes et tranchent par leur vivacité sur l'harmonie chaude, mais toujours très-solide des verres colorés : elles font trou et par cela même nuisent à l'ensemble. Cette réserve faite, l'effet général est puissant et témoigne d'une connaissance sérieuse des conditions de l'art décoratif.

L'étude du Coubbet-es-SaKhrah et la suite de la description que nous avons entreprise nous amènent en face d'une des productions les mieux réussies de l'art arabe. Je veux par-

ler de la grande coupole qui s'appuie directement sur le tambour. Cette coupole est en charpente : la calotte intérieure est formée de bardeaux de bois cloués sur les fermes et recouverte d'une riche ornementation en stuc peint et doré. La date de ce travail est donnée par une longue inscription en grandes lettres d'or qui se lit à la base de la coupole. Quoique la plus ancienne de ces inscriptions, celle de Saladin (585, A. H) ne mentionne que le renouvellement de la dorure, je pense que tout l'ensemble de la décoration a été refait à cette époque. Les restaurations faites en 1318, sous Mohammed, fils du Sultan Qélaouûn et vers 1330 sous le Sultan Mahmoud ne changèrent rien à la disposition primitive : à ces deux époques, on se contenta de refaire les peintures et les dorures effacées, sans toucher au dessin lui-même d'où il résulte que ce bel ensemble est l'œuvre de Saladin et fut exécuté en 1189. On chercherait vainement en Europe à la fin du XIIe siècle, une décoration que l'on puisse comparer à cette coupole. La charpente qui sert de support à cette décoration est elle-même très-intéressante : c'est une des plus anciennes qui existent dans le monde entier, car elle est du XIe siècle : l'inscription gravée aux quatre points cardinaux, sur les chevrons ne laisse aucun doute à cet égard. Elle porte la date de 413 de l'hégire (1022) ; ainsi cette charpente de bois a été faite pour remplacer

celle qui avait été renversée par le tremblement de terre de 1016. Toute cette construction est d'une grande simplicité et d'une grande légèreté.

Les quatre maîtres-Piliers.— D'un pilier à l'autre, il y a quatre arcades portées par trois colonnes disposées sur un plan circulaire. Comme celles de la rangée circulaire intermédiaire, elles ont des fûts et des chapiteaux arrachés à des monuments antiques. Leurs bases ont été plaquées de marbre au XVII^e siècle, ainsi que la surface des piliers et celle des tympanes des arcades.

La Roche (es-SaKhrah).— *Souvenirs des Croisés.*— Ce rocher (1), porte encore la trace des travaux exécutés par les Croisés, lorsqu'ils approprièrent la Mosquée au culte catholique : on voit très-distinctement, à la surface de la pierre, les encastremens du dallage de marbre qui scandalisait si fort les compagnons de Saladin. La disposition du chœur est aussi parfaitement reconnaissable : l'autel situé sur le sommet de la roche était tourné vers l'orient et entouré d'un chancel fixé dans la pierre, par des trous encore visibles. On y montait par une série de marches, taillées dans le roc et recouvertes d'un dallage de marbre. Le dallage a été enlevé par les Musulmans, mais le roc qui est entièrement nu aujourd'hui, a conservé la forme

(1) Dont nous verrons plus loin la description.

qui lui a été donnée par les mains chrétiennes. Ces marches étaient comprises entre deux murs parallèles qui complétaient la clôture du chœur. Celui de droite, qui n'était pas posé sur la SaKhrah a été respecté par les musulmans ; mais celui de gauche a été enlevé, laissant une profonde entaille qui nous fait deviner la disposition chrétienne. Ce mur de droite est assez intéressant, parce qu'il est décoré à sa surface d'incrustations de marbre de couleur formant des dessins géométriques et qui remontent à l'époque des Croisades. On peut conclure, par comparaison, que le dallage situé devant les anciennes marches de l'autel est de la même époque. C'est un travail assez élégant, du genre connu sous le nom de *opus alexandrinum*...

Le dernier souvenir des Croisés est la grille de fer qu'entoure complètement la SaKhrah et est fixée entre les colonnes de la rangée centrale. C'est un morceau complet de ferronnerie française de la fin du XIIe siècle. Rien n'y manque, ni les brindilles habilement tournées au marteau et maintenues par des embrasses ; ni les fleurons de tôle soudée qui terminent les montants, ni les pointes qui recevaient les cierges. Les Croisés avaient couvert de leurs peintures la paroi intérieure du mur même de la Mosquée. Cette surface est actuellement recouverte d'un placage de marbre.

Ces travaux intérieurs achevés, Soliman fit recouvrir l'extérieur de la Mosquée de faïences

colorées et garnir les fenêtres de vitraux : tout fut terminé en 1528. C'est ce qui résulte d'une grande inscription faisant partie des vitraux et qui se continue d'une fenêtre à l'autre et faisant tout le tour de l'édifice, à partir de l'Est.

III

RELIQUES IRSIGRES.

Reliques de la Sainte Vierge.

LES CEINTURES DE LA SAINTE VIERGE.

La Ceinture du Puy-Notre-Dame.

Des volumes entiers ne suffiraient pas à la publication des lettres adressés, chaque jour, en témoignage de foi et de reconnaissance. On aime alors à se rappeler, pour les redire ici, les magnifiques paroles que prononçait déjà, il y a dix siècles, saint Germain de Constantinople, dans un beau discours sur la sainte Ceinture.

“ Si le vase, s'écriait-il, qui a contenu un instant un parfum, en garde longtemps l'odeur, après qu'il est répandu, que dira-t-on de cette ceinture qui a enveloppé, entouré ce parfum divin et toujours entier, le corps très-pur et immaculé de la Mère de Dieu ? Ne conservera-t-elle pas éternellement une odeur de salut, qui remplira tous ceux qui s'en approcheront avec foi et désir, qui chassera tous les vices de leurs âmes et de leurs corps ? Si un vase inanimé, qui a contenu un parfum inani-

mé, participe à ses qualités et à son agréable odeur, que dirons-nous de cette Ceinture, qui a touché le Tabernacle vivant du Verbe de Dieu ? ”

Constantinople, toujours menacée par les barbares, demandait à Marie, Patronne de la cité impériale, la protection que la faiblesse de ses empereurs ne savait plus lui donner.

“ O vêtement sacré, s'écrie, à ce sujet, un panégyriste de la Ceinture de Marie, la mort des barbares, vous qui, porté si souvent en procession par les mains sacrées des pontifes, autour des murailles de cette royale cité, avez envoyé une destruction imprévue aux nations qui l'entouraient de toutes parts ! Marie, cette sainte protectrice, a envoyé contre elles, d'une manière mystérieuse, une armée spirituelle. Elle les a combattus, les a mises en fuite et a procuré le salut à son peuple contre toute espérance.

Les siècles n'ont rien ôté à la glorieuse Ceinture de sa vertu merveilleuse, pas plus qu'ils n'ont pu diminuer la puissance de Marie.

Sur les bords des Rhône, un affreux dragon semait l'épouvante et la mort, parmi les populations riveraines. Pour terrasser le monstre, devant lequel avaient reculé des hommes forts et vaillants, une jeune vierge, sainte Marthe se présente. Le signe de la croix lui permet d'aborder l'ennemi redoutable ; puis, détachant la ceinture qui serrait son vêtement, elle la jeta au cou du monstre. Mieux qu'une chaîne

de fer, le simple ruban dompta sa fureur ; et, bientôt, les échos d'alentour retentirent de ses derniers cris Il avait cessé de vivre. Marie renouvela ce prodige au XVII^e siècle. Le protestantisme promenait la dévastation dans cette belle France ; noble royaume de Marie. Contre les t aits les plus vaillamment dirigés, l'inferral dragon résistait toujours. Nul bras ne se sentait assez fort pour le terrasser. Alors la Vierge puissante prit en pitié la détresse de son peuple. Elle inspira à Louis XIII, pendant le siège de la Rochelle, dernier boulevard du protestantisme, de recourir à sa vénérée Ceinture. Le pieux roi mit sous la garde de la Bonne Dame du Puy le succès de ses armes. La prise de la Rochelle par l'armée catholique fut la mort du monstre. Il a beau s'agiter et se tordre encore ; vaines convulsions d'une agonie tourmentée. Ses jours sont comptés ; le dernier n'est pas loin.

L'auguste Ceinture nous apparaît ainsi, en quelque sorte, comme un cordon sanitaire, que le ciel voulut opposer aux envahissements contagieux de l'hérésie. Aussi voyons-nous, à cette même époque, en l'année 1670, le duc de la Trémouille, séduit un instant par les erreurs de Calvin, accourir au Puy-Notre-Dame, après son retour à l'Eglise, pour y remercier Marie, qu'il se plaisait à reconnaître comme l'auteur de sa conversion.

Pendant longtemps, un glorieux trophée, sus-

pendu à la voûte de l'église du Puy, proclama la vertu du trésor sacré qu'il possède. C'était sur la fin du règne de Charles VI, en 1420 Guérin, seigneur des Fontaines, profondément touché de ses malheurs, entreprit de chasser les Anglais de l'Anjou. La Bonne Dame du Puy reçut la prière du valeureux guerrier ; elle l'exauça. L'auguste Ceinture, dans cette circonstance encore, fut "la mort des barbares", comme aux glorieux âges de l'empire d'Orient. Guérin attaqua l'ennemi, près du Vieil-gaugi, le défit et tua, de sa propre main le duc de Clarence, père du roi d'Angleterre. Plus terrible que la faux, aux jours de la moisson, le glaive coucha par terre l'élite de la noblesse d'Angleterre ; la bannière du duc tomba aux mains du Seigneur des Fontaines ; et, dans sa reconnaissance, il en vint faire solennellement hommage à sa divine protectrice, dans son Sanctuaire du Puy.

VI

Faveurs obtenues.

STE ANNE DE LA PÉRADE :—Il y quelque temps mon mari fut affligé d'un mal d'yeux : il avait un œil qui pleurait continuellement, surtout lorsqu'il allait au froid. Le médecin lui conseilla pour tout remède d'aller se faire opérer aux Trois-Rivières. Ne pouvant l'amener à accepter cette délicate opération, moi (son épouse), je lui fis venir des *Roses Bénites* du Cap, avec promesse de publication dans les

Annales, s'il obtenait sa guérison. Après huit jours d'application, il sentit un mieux très-sensible, et j'espère à bref délai, sa guérison complète. DAME T. T. V.—CHAMPLAIN : Je souffrais du mal d'yeux, depuis plusieurs mois, et comme le mal s'aggravait toujours, je me mis sous la protection de N. D. du T. S. Rosaire, et j'ai été guéri, après la promesse de publication : H. P.—NICOLET : J'ai obtenu ma guérison par l'intercession de N. D. du Saint Rosaire : celle de mon garçon, d'un mal au visage, par l'usage des *Roses Bénites*; ma sœur qui souffrait d'une douleur dans le bras, depuis plus d'un an, a aussi été guérie par l'usage des *Roses Bénites*; et un autre de mes garçons a obtenu une place par l'invocation de Notre-Dame du Cap : mille remerciements à la Reine du Ciel pour toutes ces faveurs : H. D.—ST LÉON : Après une neuvaine à N. D. du T. S. Rosaire, avec promesse de faire un pèlerinage au Cap et de faire dire une messe en son honneur, j'ai été guérie d'un *ganglion* à la gorge : UN AB.—Ma petite fille de 9 ans avait du mal sur la tête, d'une manière très-pénible : elle a été guérie par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire : UNE MÈRE : Je viens en ce jour, remercier la Reine du T. S. Rosaire pour m'avoir obtenu la guérison d'un mal de jambes qui me faisait beaucoup souffrir : UNE AB.—PLESSIS-VILLE : J'étais atteint d'une pleurésie, déclarée dangereuse : je fis usage des *Roses Bénites*, avec promesse de faire chanter une grand'messe au Cap et de faire un Pèlerinage au Sanctuaire : aussitôt j'ai pris du mieux, et aujourd'hui je suis guéri : L. T.—ST GERMAIN DE GRANTHAM : Après un accident de voiture où j'ai failli perdre la vie, j'ai promis de faire un don au Sanc-

tuaire du Cap. Ma guérison a été prompte et sans infirmité : A. P.—LOWELL : MASS : Une Dame était gravement malade : le médecin l'obligeait d'aller à l'hôpital. Elle promet une grand'messe au Sanctuaire du Cap, si elle obtenait sa guérison, sans se rendre à l'hôpital ; elle est complètement guérie : DAME S. P.—POINTE-DU-LAC : Je remercie N. D. du T. S. Rosaire pour la guérison d'une jeune personne menacée d'une maladie grave ; pour une autre guérison et plusieurs faveurs obtenues : UN AB.—LAC A LA TORTUE : J'ai été guérie d'une maladie de nerfs qui menaçait de m'attaquer le cerveau : DAME H. R.—ST ADELPHÉ : Mon jeune enfant a été guéri des écrouelles qui l'affligaient depuis assez longtemps. Merci également à N. D. du Saint Rosaire, pour grand soulagement de faiblesse générale qui m'affligait depuis plusieurs années : DAME P. M.—ST LÉON : Maman, au mois de juin dernier a été atteinte subitement d'une maladie qui l'avait rendue à la dernière extrémité : dans notre détresse, nous avons eu recours à N. D. du Rosaire et nous avons été exaucées : action de grâces pour plusieurs autres faveurs : A. C.—TROIS-RIVIERES : Reconnaissance à N. D. du T. S. Rosaire, pour la guérison d'un grand mal de dents, après une neuvaine de Chemins de Croix, faite en son honneur et promesse de publication : UN AB.—ST THOMAS DE PIERVILLE : Ma petite fille avait un grand mal d'yeux : par l'intercession de la Vierge du Cap, j'ai obtenu sa guérison complète, avec deux autres faveurs : DAME F. L. ST NARCISSE : J'ai obtenu la guérison d'un mal d'yeux, par l'usage des *Roses Bénites* : UN AB.—FORGES RADNOR : J'ai obtenu la guérison d'une mala-

die inquiétante et qui résistait à tous les soins des médecins : DAME T. L. B.—ST RAYMOND : Après avoir été retenue au lit pendant cinq semaines, avec une maladie très-dangereuse, je me suis recommandée avec grande confiance à N. D. du T. S. Rosaire, et j'ai promis de faire dire une messe dans son Sanctuaire : j'ai été exaucée immédiatement : DAME G. P.—LOUISEVILLE : J'ai obtenu la guérison d'un violent mal de dents, après la promesse de réciter mon Rosaire pendant un mois : UN AB.—MASKI-NONGÉ : J'ai obtenu la guérison d'un violent mal de tête et d'une brûlure au pied, par l'usage des *Roses Bénites*, et avec promesse de publication : UNE AB.—MONTMAGNY : Par l'intercession de la Reine du T. S. Rosaire, j'ai obtenu ma guérison, après la promesse de faire chanter une messe dans son Sanctuaire : DAME N. P.—ST MAURICE : L'enfant de Frs Rivard, dangereusement malade a été guéri, après la promesse de publication : F. R. ST LUC : Je remercie la Vierge du Cap, pour la guérison de mon frère : UN AB.—DANVILLE : Reconnaissance à N. D. du Rosaire pour la guérison de plaies à une jambe : DAME T. B.—ST CUTHBERT : Par l'usage des *Roses Bénites*, j'ai obtenu la guérison d'un mal de gorge, et une guérison de surdité : UN AB.—ST JEAN DES CHAILLONS : Deux faveurs : J'envoie \$2.00 en reconnaissance pour la guérison de mon fils ; et \$1.00 pour la guérison de mon mari : DAME A. V. C.—POINTE DU LAC : J'ai été complètement guérie d'un grave mal d'yeux, par l'usage des *Roses Bénites* : UN AB.—Une faveur très importante : UN AB.—BÉCANCOUR : 1 faveur : UN AB.—GENTILLY : Plusieurs grandes faveurs : UN AB.—FALL-RIVER : MASS : Plusieurs

faveurs : X. — YAMACHICHE : 1 faveur :
 UN AB.—MONTQÉAL : 2 faveurs : DLLE R. A.
 V.—BULSTRODE : 1 faveur : UNE E. DE MARIE.
 —ST LÉON : Merci à N. D. du Cap, pour mon
 mari guéri du catharrie : X.—ST NARCISSE :
 Merci à N. D. du Cap, pour l'arrangement d'u-
 ne affaire grave et qui m'inquiétait beaucoup :
 UN AB.

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES

Malades, 43, Guérisons. 26, Familles, 49, Pères de familles, 27,
 Mères de familles 64, jeunes fille, 31, jeunes gens, 44, enfants 31,
 voyageurs 22, ivrognes 22, conversions 25, vocations 30, affaires
 temporelles 27, grâces spirituelles 56, affaires importantes 8,
 faveurs particulières 42, bonne mort 50, Etudiants 20, 1ère
 communion 11, Vieillards 3, En danger de perdre la foi 1, Prè-
 tres malades 2.

DONS AU SANCTUAIRE

Dame F. Jacobs, North Attleboro, Mass.....	\$0.75
Une abonnée, La Baie du Febvre.....	5.00
Un abonné, Deschambault.....	0.20
Une abonnée, St Germain de Grantham.....	0.25
Dlle A. Vigeant, Montréal.....	2 00
Dame A. O. C. St Jean Deschaillons.....	3.00
Dlle R. A. Vigeant, Montréal.....	2 00
Dame P. Joyal, Suncook.....	0.50
Dame D. Roy, St Martin Beauce.....	1.00

DONS AU TOMBEAU

D. S., Champlain.....	\$1.00
Une abonnée. Fall-River.....	1.00
G. St Amand, S. Jean-Baptiste, Manitoba.....	0.55

DÉCÈS

Mr. Noël Rocheleau, Cap de la Magdeleine, Delle Philomè-
 ne Godin, Cap de la Magdeleine.

ABONNÉES DÉFUNTES

Mde Vve A. Tétraut, St Dominique, Co. Bagot.

Imprimatur.

† F. X. EV. DES TROIS-RIVIÈRES.

CANTIQUES
▲
N.-D. DU T. S. ROSAIRE
A L'USAGE DES PELERINS

▲
Sanctuaire du Cap

✠ En vente, au Cap, chez M. le Gérant des Annales, à 5 cents, l'unité, le port en sus.

TARIF

—DES—

LAMPES QUI BRULENT AU TOMBEAU DE N.-S.

-
- | | |
|-----------------------------------|---------|
| 1o. Une lampe pour un jour..... | \$ 0 10 |
| 2o. Une lampe pour une neuvaine.. | 0.80 |
| 3o. Une lampe pour un mois..... | 2.20 |
| 4o. Une lampe pour un an..... | 24.00 |

RELIURE DES ANNALES.

NOTA—Nous engageons fortement nos Abonnés à faire relier, comme les années précédentes, les deux dernières années des Annales, 1898-1899, en un seul volume.

M. AYOTTE, Libraire à Trois-Rivières, s'offre à les relier, demi reliure, bien soignée, pour le modique prix de 20 centins. Nous fournirons *gratis* les Numéros qui manqueront pour la collection complète des deux dernières années 1898-1899.

AVIS

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Sainte-Marie-Magdeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire), est :

- 1o De 50 cents pour les Messes Basses ;
 - 2o De \$3.00 pour les Grand'Messes.
-

TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

— DANS LE —

SANCTUAIRE de N.-D. du CAP

- 1o Une lampe pour un jour : 5 cents.
 - 2o Une lampe pour une Neuvaine : 40 cents.
 - 3o Pour les 15 lampes, représentant les 15 Mystères : 60 cents par jour.
 - 4o Une lampe pour un mois : \$1.10.
 - 5o Une lampe pour un an : \$12.00.
-

Imprimé par P. V. AYOTTE, Trois-Rivières.